

REZ  
ESPACE RATIONNEL ET IMMIGRATION URBAINE EN AFRIQUE :  
LA NOTION DE RÉGION MIGRATOIRE

par A. FRANQUEVILLE

AVANT-PROPOS

Cet article reprend, en les approfondissant et en élargissant leur fondement statistique, les idées et les observations émises à l'occasion d'une communication au Colloque tenu à Yaoundé en octobre 1972 sous la présidence du Professeur E. JUILLARD (1).

Les sources utilisées sont essentiellement deux enquêtes que nous avons effectuées dans le cadre de nos études de l'immigration à Yaoundé. L'une, partiellement utilisée pour le colloque, porte sur les salariés des deux principales entreprises industrielles de Yaoundé: l'Usine des Brasseries du Cameroun et l'Usine de Cigarettes Bastos ; 257 salariés représentant le tiers de l'effectif total ont été interrogés (échantillon n° 1). L'autre (échantillon n° 2) est une enquête menée en 1973-74 dans la plupart des quartiers de Yaoundé : elle a porté sur 1 000 personnes et est en cours de dépouillement; nous n'en n'avons utilisé que quelques résultats partiels (2). D'autre part, référence est souvent faite dans ce texte, au travail très proche de nos préoccupations publié par J.M. GIBBAL (3) et qui porte sur deux quartiers d'Abidjan (Marcory et Nouveau Koumassi) avec un échantillon identique en nombre à celui de nos salariés d'entreprises (253 chefs de famille). Cette publication nous a fourni d'utiles éléments de comparaison. Enfin, les résultats d'autres enquêtes précédemment réalisées par nous ou actuellement en cours en brousse sont parfois mentionnés pour aider à comprendre les situations en les abordant non plus du point de vue de la ville mais de celui du village.

Tant de disciplines se sont emparées du mot région qu'il est devenu impossible de l'utiliser sans y accoler un adjectif qualificatif. La précision est d'autant plus nécessaire que les pays d'Afrique n'ont pas, à quelques exceptions près (4), la profondeur historique qui a permis à l'Europe de forger ses régions, indiscutables mais aujourd'hui dépassées. La notion de région a déjà agité bien des discussions dans divers colloques de géographes, sans que l'on sache encore où il faut la chercher : dans les conditions physiques, dans les dépendances économiques, dans le découpage des planificateurs ?

Pour le géographe, l'espace ne devient région que si l'homme y est présent. Or, cette présence de l'homme est toujours créatrice de relations qui organisent spontanément cet espace. L'espace peuplé s'organise en fonction de quelques centres d'intérêt vitaux qui constituent autant de points forts de l'existence quotidienne des hommes ; la terre (le champ), l'eau (la source, le fleuve, la mer), le toit (la maison, la concession familiale). Pour les hommes de Yaoundé, encore en majorité d'origine rurale, les deux points forts du cadre de vie familial sont la ville (l'emploi) et le village (la communauté familiale).

## LES PARTICULARITES DE LA MIGRATION VERS LA VILLE

Telle qu'on peut l'observer dans le cas de Yaoundé, la migration vers la ville n'est nullement, et de loin, un phénomène simple, unique, réalisé une fois pour toutes et irrévocablement, comme peuvent le laisser croire les termes d'émigration ou d'exode rural. Quitter son village pour aller chercher du travail en ville ne signifie nullement abandonner son terroir et sa famille pour un monde tout à fait autre. Dans la grande majorité des cas, la migration n'est pas une rupture, bien au contraire elle marque le plus souvent une nouvelle extension du réseau des relations de la famille dont est membre le migrant.

Chaque fois qu'il le peut, à l'occasion des congés, des fêtes annuelles et parfois même des week-ends, le nouveau citadin se rend dans son village d'origine : "Ici, je suis de passage, le "chez moi", c'est le village" est une réflexion qui revient souvent au cours des enquêtes urbaines. Dans notre échantillon n° 1, seulement 5 des 253 salariés nés hors de Yaoundé ne se rendent pas dans leur village (1,9 %) ; dans notre échantillon n° 2, cette proportion est de 15 sur 153 (10 %), chiffres identiques à ceux que J.M. GIBBAL a trouvés pour les deux quartiers d'Abidjan : 17 pour 253 ( 7 %). La première manifestation du maintien des liens avec le village est donc cette visite périodique que le migrant y effectue chaque fois que possible, traduisant cette volonté de ne pas "décrocher", constatée à maintes reprises en Afrique : Ainsi à propos des immigrants de la ville d'Enugu (Nigéria), J. GUGLER note : "They will invariably stress that they are strangers in town" (5) et, de même que cet auteur, nous avons constaté que les villageois comptent toujours comme étant des leurs les émigrés qui leur rendent régulièrement visite. Seuls les autres, ceux qui n'effectuent pas cette visite, sont implicitement exclus de la communauté villageoise, mais leur nombre est infime.

### ORIGINE DE LA POPULATION IMMIGRÉE A YAOUNDÉ (1967)

Pour 1000 immigrants

■ 50 à 100 ‰

▨ 30 à 50

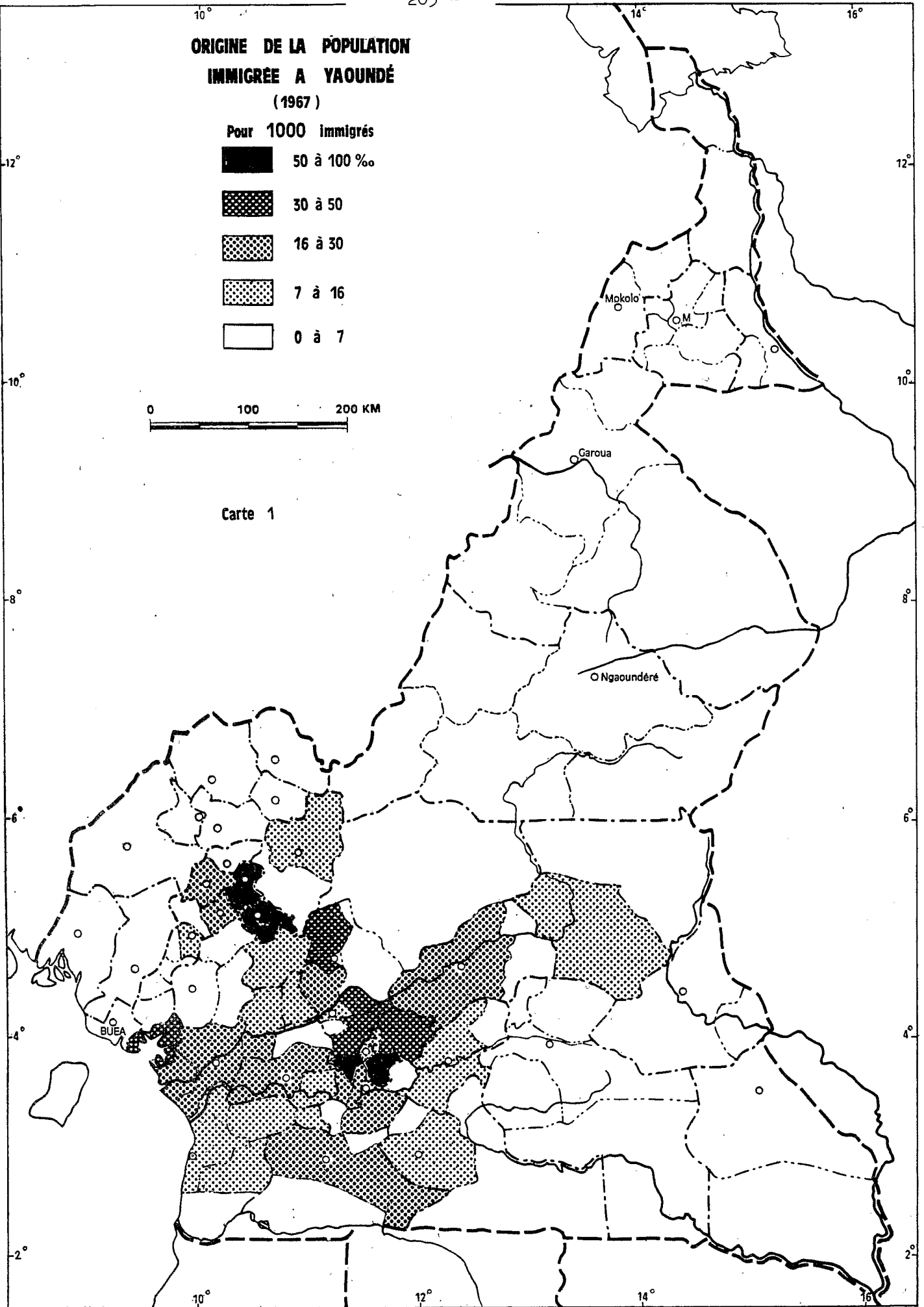
▧ 16 à 30

▩ 7 à 16

□ 0 à 7



Carte 1



Outre les raisons d'ordre affectif qui attachent bien naturellement le migrant à sa famille, outre les obligations d'ordre social qui lui imposent de participer aux événements affectant la communauté villageoise (mariages, deuils, palabres ...), ce retour périodique est pour le migrant une sage précaution.

Si la ville fut, à l'époque coloniale, un refuge devant le travail obligatoire et les exactions qu'il entraîna, le village est à son tour, aujourd'hui, un refuge devant le manque de travail et J.M. GIBBAL a mis en évidence cette fonction du village pour le citadin abidjanais. De même à Yaoundé nous a-t-on souvent répondu : "Si je perds mon travail, je rentre au village" ou "Si j'ai des ennuis, je rentre au village". Dans notre échantillon n° 1, 22 % des salariés interrogés ont ainsi séjourné au moins une fois dans leur village à l'occasion d'une période de chômage ; là ils étaient assurés de trouver le gîte et le couvert, en attendant un nouvel emploi. Mais il est une autre façon, plus positive, de s'assurer contre le chômage et aussi contre la vieillesse : Yaoundé se trouve au coeur de la grande région cacoyère du Cameroun et nombre de nouveaux citadins possèdent dans leur village de naissance une ou plusieurs plantations de cacaoyers : c'est le cas de 37 % des salariés de nos entreprises et de 43 % des hommes de l'échantillon n° 2. L'idéal est d'avoir un travail en ville, mais avec une plantation au village. Cette plantation peut être le fruit d'un héritage ou encore avoir été plantée par l'émigré lui-même avant son départ ou lors de retours épisodiques ; elle n'est pas un investissement, mais une assurance. En l'absence du propriétaire, un membre de la famille proche s'occupe de l'entretien et des récoltes, le recours à un manoeuvre salarié restant exceptionnel. Comme le remarquait J.C. PAUVERT au Togo, "La mobilité n'est pas incompatible aux certains droits d'exploitation" (6).

Mais il est aussi des zones, telles le nord du département de la Lékié, où la pression démographique sur la terre est telle que tout terrain dont le propriétaire semble quelque peu négligeant éveille rapidement des convoitises. Nouvelle occasion pour le citadin de rentrer chez lui pour surveiller son terrain, ou plutôt "surveiller les limites de son terrain et voir si le voisin n'a pas empiété sur sa propriété" (7).

Ce va-et-vient incessant du migrant entre la ville et son village tend à susciter d'autres mouvements migratoires : par effet de "boule de neige", toute migration en suscite d'autres.

Même si au village, l'émigré ne fait pas étalage de richesse, il trouvera à coup sûr des imitateurs attirés par le gain d'un salaire fixe que seule la ville peut procurer, même s'il est maigre ; les obligations et la puissance des liens familiaux restent tels que l'émigré ne peut pratiquement pas refuser à un membre de sa famille (la grande famille africaine) de venir s'installer en ville chez lui, pour tenter à son tour sa chance et chercher un emploi : ainsi la plupart d'entre eux hébergent un "frère" ou une "soeur", qui peut être selon les expressions locales, de "même père", ou "de même mère", ou "de famille" (cousin), ou "de village", ou plus largement encore, "de race". Il demeurera chez son hôte tant qu'il n'aura pas trouvé d'emploi, parfois un ou deux ans durant. Mais ce ne sont pas seulement des imitateurs qui viennent assiéger l'émigré en ville, lequel, vu du village, est toujours supposé riche. Bien souvent on lui confie des enfants ou des jeunes gens que l'on envoie poursuivre leurs études à Yaoundé où les écoles jouissent d'une meilleure réputation qu'en brousse. De même, la ville étant mieux équipée que la brousse en dispensaires, hôpitaux et médicaments, l'émigré voit arriver

chez lui les malades de sa famille désireux de suivre un traitement à Yaoundé et qui peuvent ainsi y séjourner de longs mois ; parfois "le vieux père" ou "la vieille maman" (l'expression désigne aussi les oncles ou les tantes) terminent ainsi leur existence auprès de leur "fils" qui habite en ville. Enfin, il n'est pas rare qu'une jeune fille de la famille, nièce ou "soeur" profite également de l'hospitalité du migrant pour apprendre la couture ou chercher un petit emploi, prétexte qui lui permettra de rester en ville et d'y rencontrer un mari ou, plus souvent, un "ami".

L'émigré lui-même, s'il a trouvé un emploi, s'il a pu réunir assez d'argent pour le premier versement de la "dot", va aussi emmener son épouse en ville et, dans la majorité des cas, c'est dans un village voisin du sien, parmi les membres de son ethnie, qu'il la choisira, non sans que la famille intervienne beaucoup dans ce choix. C'est non seulement une nouvelle citadine qu'il prend avec lui, mais c'est une autre cascade de migrations potentielles qui s'amorce, constituée par les membres de la belle-famille, car ici on épouse autant sa belle-famille que sa femme ...

On voit ainsi par quels mécanismes la migration vers la ville tend à s'auto-amplifier de façon inéluctable, tissant par là même de nouveaux liens entre la ville et la campagne.

Le va-et-vient des personnes est incessant. Le mouvement des biens ne l'est pas moins et c'est encore là, semble-t-il, une particularité de l'Afrique. Toute visite s'accompagne obligatoirement de cadeaux ; l'émigré ne peut arriver dans son village les mains vides, la chose est impensable. De même ne peut-il laisser les visiteurs qu'il a reçus rentrer chez eux les mains vides ; parfois encore les cadeaux sont acheminés simplement par l'intermédiaire d'amis de passage en ville ou même par l'entremise d'un chauffeur de car ou de taxi-brousse digne de confiance. Le fait est donc général : 92 % des salariés interrogés envoient ainsi des cadeaux à ceux qui sont restés au village, plusieurs fois par an, suivant les disponibilités du moment ; dans l'échantillon n° 2 la proportion est encore de 84 %. Il s'agit surtout de nourriture et de boissons de la ville (viande de boeuf, poisson, sel, vin rouge), d'objets difficiles à trouver au village (tissus, vêtements, savon, pétrole, machette ...) ou moins chers dans la grande ville, ou encore, plus rarement, d'argent liquide distribué par petites sommes aux membres de la famille ou aux vieux du village. Mais le cadeau, en Afrique, n'est jamais un don : c'est un échange et son but est avant tout de créer ou de renforcer des liens. Le nouveau citadin reçoit donc à son tour des produits du village, cela grâce à ses visiteurs ou lors de ses séjours au village. De la campagne, viennent, bien sûr, les produits vivriers : plantains, tubercules divers, vin de palme, fruits, poulets, chèvres. Cet échange est souvent inégal et le citadin y est rarement gagnant car c'est le plus souvent pour le villageois une façon de se faire accepter en ville chez son hôte. 82 % des salariés ont déclaré recevoir de tels cadeaux et 86 % des hommes du 2ème échantillon.

Il n'est pas rare enfin que l'épouse de l'émigré exploite au village de son mari ses champs vivriers qu'elle va périodiquement cultiver et récolter, et cela d'autant plus facilement que le village est proche. Dans l'échantillon n° 1, 30 % des hommes mariés envoyaient ainsi leur épouse cultiver au village, ce qui contribuait à assurer une bonne part de la nourriture du foyer ; cet apport est d'autant plus bienvenu que le prix des vivres n'a cessé de monter ces dernières années en ville.

Une bonne part du drainage des produits vivriers de la brousse vers la ville est l'oeuvre des "Bayamsallam" (8) ces femmes entreprenantes

qui parcourent les villages au petit matin et même plus tôt, achètent des vivres aux villageois et les revendent à bon prix sur les marchés de Yaoundé. Certaines ne sont pas des autochtones (surtout des Bamiléké), mais il en est d'autres qui sont effectivement de la région de Yaoundé. Elles ont souvent une double résidence, à la fois en ville et au village ; elles mettent à profit leur connaissance de la région et de ses habitants, passant dans les villages où elles ont des parents ou des amis et achètent ainsi les vivres au meilleur prix. A Yaoundé, la chambre qu'elles louent tient plutôt lieu de magasin de stockage. C'est donc là encore un type de migration aux conséquences économiques considérables et qui tend encore à fortifier les liens qui relient la ville et la campagne.

Dès que sa situation en ville le lui permet, l'émigré se doit de "laisser quelque chose au village", ce qui signifie y construire une case de type moderne, au moins pourvue d'un toit de tôles et de murs crépis (case dite en semi-dur), ou mieux encore une case en parpaings de ciment (case en dur). C'est là quasiment une obligation tant envers la famille restée sur place qu'envers la communauté villageoise ; l'émigré prouve ainsi que le progrès de son village lui tient à cœur. Négliger cette obligation entraîne déconsidération et réprobation tandis que s'y soumettre force le respect et accroît le prestige du propriétaire. Mais c'est là une lourde obligation que l'on ne peut satisfaire qu'après plusieurs années passées en ville et si l'on jouit d'un salaire assuré. Même parmi les salariés des entreprises, nous n'en avons trouvé que 35 % qui possédaient ainsi une case au village, mais parmi les autres ceux qui n'en n'avaient pas le projet étaient une infime minorité (5 %) ; parmi les citadins interrogés dans les quartiers, 38 % avaient une case au village et 78 % avaient l'intention d'en bâtir une première ou une deuxième.

Cette case que l'on construit au village n'est pas seulement l'occasion d'asseoir son prestige "au pays" ou de rendre service à la famille ; elle témoigne aussi que l'émigré quitte rarement son village sans esprit de retour. Dans l'échantillon des quartiers, 41 % des hommes pensent qu'ils vont rentrer un jour chez eux ; 47 % ne le pensent pas et 12 % demeurent indécis. Dans l'échantillon des salariés, la proportion est plus forte : 56 % disent leur volonté de rentrer un jour définitivement au village ; la proportion est semblable à celle qu'a trouvé J.M. GIBBAL pour Abidjan (53 %). Le sujet fait naître habituellement ce genre de réponse : "Ici, je ne suis pas chez moi" ou encore : "On ne peut oublier le village de ses pères".

Ainsi entre la ville et le village se produit un incessant va-et-vient de personnes et de biens, qui tisse un véritable réseau de relations humaines et économiques, ce "rural-urban continuum" des sociologues (9) de langue anglaise, apte à faire apparaître une région avec tout ce qu'elle implique de solidarités effectives. L'existence et le maintien de ces solidarités entre la ville et le village semblent attestées un peu partout en Afrique autant qu'à Yaoundé ou Abidjan. En Ouganda une enquête sur la jeunesse (10) a révélé l'étroitesse des liens ainsi gardés et qui se traduit là aussi, pour les jeunes, par une volonté de construire une maison au village natal et d'y élever leurs enfants. Dans la ville du Caire, on a constaté que "loin d'isoler le migrant de ses compatriotes du village, le travail en ville contribue à consolider les liens avec le village" (11), et, dans une vue d'ensemble sur l'urbanisation en Afrique, K. LITTLE a pu écrire : "These exchanges take place through trade and through the movement of migrants in and out of the town, involving town and country side in a far-stretching network of personal ties and reciprocal obligations" (12).

Nous sommes donc bien en présence d'un centre qui, par un effet de polarisation démographique, entretient tout un ensemble de relations avec sa campagne, relations dont les acteurs sont bien les migrants. Il importe à présent pour le géographe de montrer comment ces relations se traduisent dans l'espace et comment elles contribuent à le structurer.

## RECHERCHE D'UN ESPACE RÉGIONAL POLARISÉ

"De cette liaison entre vie de relations et courants de migrants, il résulte que l'horizon migratoire et zone d'influence d'une ville se recouvrent, et que sa capacité d'organiser un horizon migratoire est associée à son pouvoir régionalisant" (13). Si l'on adopte les définitions proposées par R. SCHWAB, dirons-nous que cette structuration de l'espace se limite à l'horizon migratoire, "zone d'attraction continue de migrants" autour d'un centre, ou qu'elle s'étend jusqu'à l'ensemble de l'aire ou zone de recrutement, jusqu'aux espaces polarisés déconnectés du centre ?

La faiblesse de l'armature urbaine au Cameroun est encore telle que les champs migratoires qui en résultent sont relativement simples (14) : se partagent l'essentiel des flux migratoires nationaux, au nord, une métropole régionale, Garoua, au sud, deux métropoles nationales, Douala et Yaoundé, cette dernière exerçant son emprise sur un espace beaucoup plus vaste que celui de Douala. Si l'on considère simplement l'origine de la population immigrée de Yaoundé (carte n° 1), l'aire de recrutement apparaît à la fois très discontinue et d'une intensité très variable. Une étude des variations locales de l'effectif des migrants partis vers la capitale mettrait en évidence les rôles joués par la densité de la population (cas des départements Bamiléké avec Bafoussam), par la disposition des axes routiers qui donne sa configuration générale à la zone, par les autres villes (Douala et les villes secondaires) dont l'existence semble grossir le nombre des émigrants vers la capitale (15). Ces différents facteurs, étrangers à la ville polarisatrice interdisent donc de prendre le critère du nombre des immigrés pour juger de l'extension de la zone polarisée.

Si l'on tient compte non plus du nombre absolu de migrants mais de l'intensité de la migration en fonction du volume de la population locale, l'aire de recrutement obtenue s'élargit jusqu'à s'étendre à l'ensemble du sud du Cameroun, en annexant même quelques arrondissements du nord (carte n° 2). On ne saurait dire, là encore, que la fonction régionalisante s'étend à l'ensemble de cette aire, ni même à l'horizon migratoire ainsi dessiné et qui est très vaste. Faut-il choisir un seuil dans l'intensité de ces migrations et décider qu'à partir d'ici, l'attraction est suffisamment forte pour déterminer une appartenance à la zone, relationnelle de Yaoundé ? Mais quel seuil choisir au vu de cette carte : 70 émigrés vers Yaoundé pour 1 000 habitants. 45 %, 32 % ? On voit mal les raisons qui feraient opter pour tel seuil ou tel autre, en fonction de quel critère objectif poser un tel choix, et pourtant ce choix fait varier de façon considérable l'extension de l'espace polarisé.

Etudiant, à la différence de R. SCHWAB, des phénomènes contemporains, il nous est possible d'être renseignés non seulement sur la nature

des rapports qui caractérisent cet espace de relations créé par les migrants, mais encore sur l'intensité de ces relations et c'est à l'aide de cette précieuse pierre de touche que nous déterminerons l'extension de la fonction régionalisante de la ville.

Il apparaît en effet que le niveau des relations ville-campagne doit être suffisamment élevé pour que cette fonction régionalisante soit effective. Or, la fréquence des relations de l'émigré avec son village dépend avant tout de la possibilité de s'y rendre et d'en revenir rapidement, compte tenu des contraintes inhérentes au travail urbain. Or, deux heures de trajet représentent le temps maximum que l'émigré peut admettre pour se rendre chez lui au cours d'un week-end normal et revenir en ville le dimanche soir ou même le lundi matin ; ce même seuil de 2 heures de trajet a été retenu par E. JUILLARD pour la France pré-industrielle (16). Si le déplacement requiert une durée supérieure, le séjour au village s'en trouve trop abrégé ; l'émigré se borne alors à le visiter à l'occasion des longs week-ends ou du congé annuel. L'état des routes autour de Yaoundé (seul est goudronné l'axe nord-sud) et les moyens de transport en commun existants sont tels que deux heures de trajets ne permettent guère le parcours d'une distance supérieure en moyenne, à 100 km. Cette limite des 100 km marque donc le seuil de distance-temps au-delà duquel la fonction régionalisante de Yaoundé s'affaiblit de façon significative : l'examen de l'intensité des différentes relations ville-campagne va nous permettre de confirmer toute la valeur de cette limite.

La visite au village est, on l'a vu, une démarche si générale pour les citadins qu'on ne peut se baser sur elle pour juger de la valeur de la relation maintenue avec le village. Une enquête menée au quartier Haoussa de Yaoundé nous a montré que 15 hommes originaires de la Province du Nord sur les 21 interrogés se sont rendus au moins une fois à leur lieu de naissance depuis leur établissement en ville, malgré les milliers de kilomètres qui les en séparent.

Ce n'est donc pas dans l'existence mais dans la fréquence de ces visites au village qu'il faut chercher une signification ; si l'on met cette fréquence en rapport avec la distance à parcourir par l'émigré, on obtient, pour l'échantillon des salariés, le tableau suivant :

| Distance (km) :        | :        | :         | :         | :            | :          |
|------------------------|----------|-----------|-----------|--------------|------------|
| Fréquences :           | 0 - 19 : | 20 - 49 : | 50 - 99 : | 100 & plus : | Ensemble : |
| Au moins 1 fois/mois : | 12 :     | 30 :      | 21 :      | 6 :          | 69 :       |
| Moins d'1 fois/mois :  | 4 :      | 11 :      | 20 :      | 144 :        | 179 :      |
| Total :                | 16 :     | 41 :      | 41 :      | 150 :        | 248 :      |

Tableau 1 : Fréquence des visites et éloignement du village

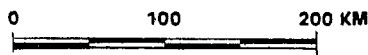
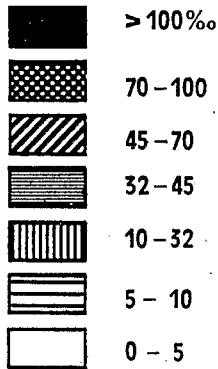
Au-delà des 100 km, l'effectif de ceux qui se rendent à leur village au moins une fois par mois diminue brutalement, or cette fréquence semble le minimum qui permette de garder un contact suivi avec le lieu d'origine. Il est frappant que J.M. GIBBAL trouve la même liaison distance-fréquence



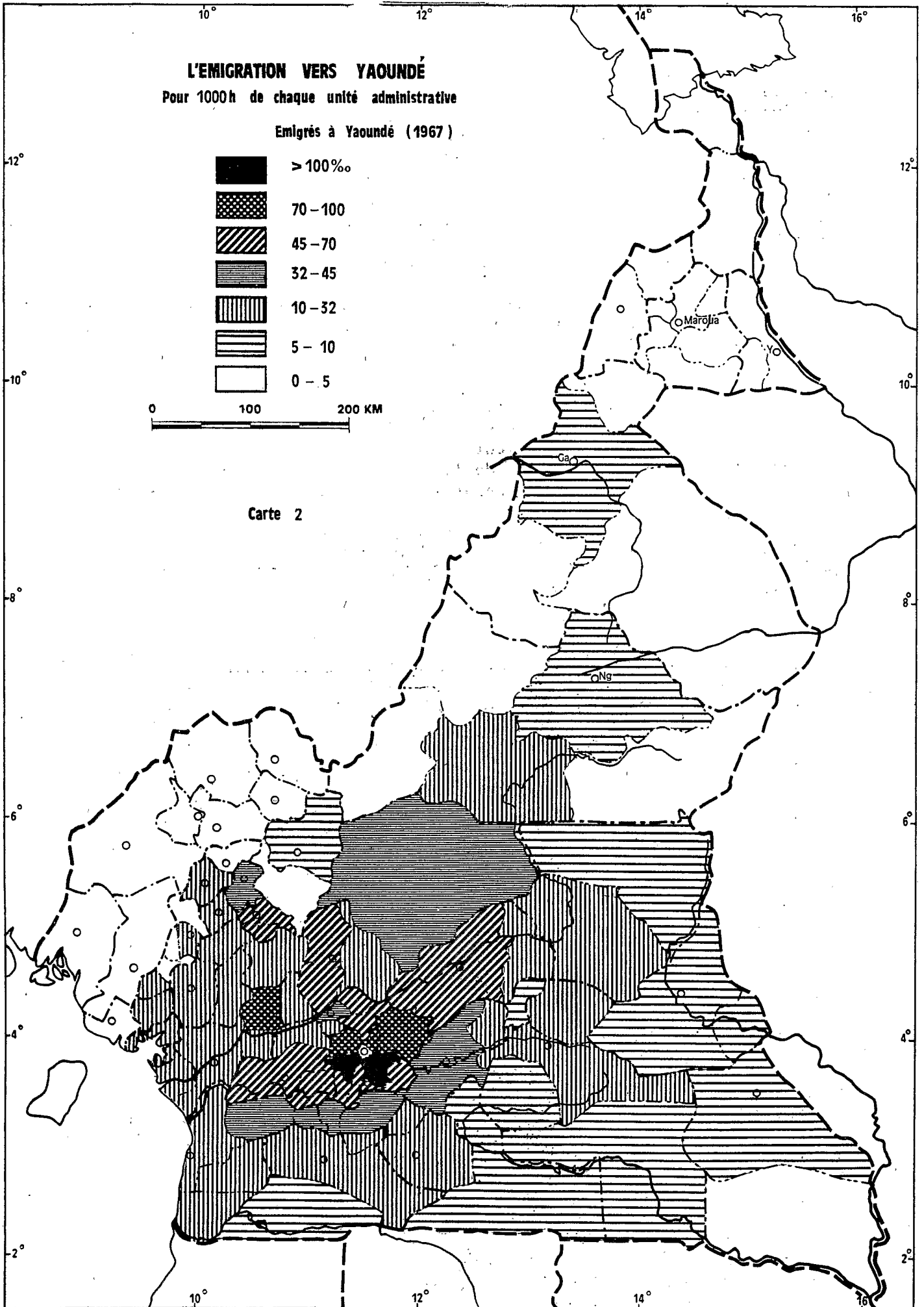
### L'EMIGRATION VERS YAOUNDÉ

Pour 1000h de chaque unité administrative

Emigrés à Yaoundé (1967)



Carte 2



pour la zone d'Abidjan : "... seuls les arrondissements des villages situés à moins de 100 km d'Abidjan se rendent dans leur famille rurale plus d'une fois par mois" (17). Sans doute touche-t-on là un seuil. Si l'on examine le cas des 6 salariés qui font ici exception à cette règle, on voit que l'un possède une moto, ce qui lui donne une plus grande liberté de déplacement, un autre se rend souvent au village "pour voir et activiter les travaux de constructions" de sa case, et c'est un autre cas particulier, deux autres se situent juste à la limite des 100 km, et les deux derniers ne quittent pas, pour se rendre chez eux, l'axe goudronné Yaoundé-Sangmélina, ce qui leur permet de parcourir en deux heures une distance supérieure à la limite des 100 km. Ce dernier cas montre qu'en fonction de cet axe goudronné, la zone relationnelle de Yaoundé connaît certainement une plus grande extension vers le sud.

Si, à cette exception près, cette délimitation des 100 km circonscrit réellement une zone de relations préférentielles avec la capitale, le contenu et non seulement la fréquence de ces relations doit en être affecté, mettant ainsi en évidence la valeur de cette notion. Le tableau suivant montre comment varient, en fonction de la distance à parcourir, les différentes relations que les émigrés de l'échantillon des salariés entretiennent avec leur lieu d'origine.

Tableau 2 : Taux des relations gardées et éloignement du village

| Nature des relations                                     | Distance (km) |           |            |            |
|--|---------------|-----------|------------|------------|
|  | 0 - 49        | 50 - 99   | 100 & plus | Ensemble   |
| Intention de retour définitif                            | 53 (93 %)     | 38 (90 %) | 47 (31 %)  | 138 (56 %) |
| Déjà rentré temporairement                               | 18 (31 %)     | 14 (34 %) | 23 (15 %)  | 55 (22 %)  |
| Possède une case au village                              | 26 (45 %)     | 15 (37 %) | 45 (30 %)  | 86 (35 %)  |
| Mariés   | 45 (79 %)     | 32 (78 %) | 85 (57 %)  | 162 (65 %) |
| Dont l'épouse cultive au village                         | 26 (53 %)     | 12 (37 %) | 11 (13 %)  | 49 (30 %)  |
| A construit au village                                   | 17 (30 %)     | 9 (22 %)  | 31 (21 %)  | 57 (23 %)  |
| Possède une plantation au village                        | 20 (35 %)     | 20 (49 %) | 52 (34 %)  | 92 (37 %)  |
| Intention de bâtir au village (1)                        | 31 (54 %)     | 23 (56 %) | 94 (63 %)  | 148 (59 %) |
| Fait des cadeaux au village                              | 55 (96 %)     | 38 (93 %) | 135 (90 %) | 228 (92 %) |
| Reçoit des cadeaux du village                            | 47 (82 %)     | 33 (80 %) | 124 (85 %) | 204 (82 %) |
| n =  | 57 (100)      | 41 (100)  | 150 (100)  | 248 (100)  |
| (1) Projet d'une première ou d'une deuxième construction |               |           |            |            |

La réponse la plus significative faite par les émigrés a trait à leur intention de rentrer un jour définitivement dans leur village de naissance. On a vu que plus de la moitié (56 %) ont exprimé cette intention : or, celle-ci apparaît fortement modulée par la distance. Pour le retour vers les villages situés à moins de 100 km de Yaoundé, 92 % des salariés interrogés répondent par l'affirmative, mais la proportion tombe à 31 % pour ceux dont le village est à une distance supérieure. Pour ces derniers, le départ vers la ville a donc un caractère définitif deux fois sur trois ; entre le milieu rural et le milieu urbain, le fossé est devenu trop large pour être à nouveau franchi un jour. L'une des manifestations de cette rupture est l'affaiblissement de ce rôle de refuge que pourrait jouer le village pour ces émigrés : à moins de 100 km, les villages ont accueilli 35 % de ces salariés et, à plus de 100 km, seulement 15 %. Le village en effet est refuge, mais aussi tremplin pour un nouveau départ vers la ville : à moins de 100 km, le chômeur peut aisément quitter son village, passer quelques jours en ville à chercher un emploi et revenir ensuite s'il n'a rien trouvé, et ce déplacement peut avoir lieu plusieurs fois par mois. Ce comportement est général, que son auteur ait, ou non, déjà travaillé en ville. A plus de 100 km, un tel va-et-vient est beaucoup plus difficile à réaliser.

Non moins significative est, pour notre propos, la possession par l'émigré d'une case au village. La proportion est de 42 % pour ceux qui viennent de moins de 100 km et descend à 30 % pour les autres, ce qui traduit un moindre intérêt pour la communauté d'origine. Mais il faut reconnaître que construire suppose plusieurs années de résidence et d'économies en ville et la comparaison des deux groupes d'émigrés ne peut donc être valable qu'à durée de résidence égale. Le tableau n° 3 établit cette comparaison.

| Distance du village | Moins de 100 km |          | Plus de 100 km |           | Ensemble |           |
|---------------------|-----------------|----------|----------------|-----------|----------|-----------|
|                     | Oui             | Non      | Oui            | Non       | Oui      | Non       |
| Moins de 5 ans      | 26 (37%)        | 44 (63%) | 29 (26%)       | 83 (74%)  | 55 (30%) | 127 (70%) |
| Plus de 5 ans       | 11 (55%)        | 9 (45%)  | 18 (46%)       | 21 (44%)  | 29 (49%) | 30 (51%)  |
| Ensemble            | 37 (41%)        | 53 (49%) | 47 (31%)       | 104 (69%) | 84 (35%) | 157 (65%) |

Tableau 3 : Possession d'une case au village en fonction de la durée de résidence en ville et de la distance du village.

Il en ressort d'abord qu'effectivement, plus l'émigré est ancien dans la ville, plus il a de chances de posséder une case au village, et cela quelle que soit l'éloignement de ce village. Mais surtout, on remarque qu'à ancienneté égale, ceux dont le village est proche de Yaoundé sont toujours proportionnellement plus nombreux que les autres à y posséder une case, manifestant ainsi un attachement plus étroit au lieu d'origine. Et cet attachement n'est pas seulement d'ordre sentimental puisqu'il se traduit par un investissement au village, généralement le seul que l'émigré y fasse.

Assez étonnante est cette autre constatation que la proportion des salariés mariés est d'autant plus forte que le village est plus proche (tableau 2). Il semble bien que ce phénomène reflète l'existence de deux cycles de migrations, l'un relativement récent et d'origine assez lointaine (Ouest) comporte encore une forte proportion de jeunes célibataires, l'autre, déjà ancien et d'origine proche avec une majorité d'émigrés à présent mariés. Cette différence dans l'état matrimonial des émigrés n'est pas sans intérêt car on a vu par quel mécanisme leur mariage vient encore multiplier les relations que Yaoundé entretient avec cette zone proche par leur intermédiaire.

L'agriculture vivrière que pratique au village l'épouse de l'émigré constitue également un remarquable révélateur de l'existence de cette zone de relations préférentielles. Près de la moitié des épouses (49 %) s'y livrent à moins de 100 km de la ville, et seulement 13 % à plus de 100 km. Dans un rayon de 50 km, c'est plus de la moitié (53 %) des ménages de ces salariés du secteur moderne qui recourent à ce procédé d'auto-subsistance et l'on peut aisément imaginer que la proportion serait encore plus forte pour les autres secteurs de l'économie urbaine. L'épouse partage ainsi son existence entre la ville où réside son mari et souvent les enfants d'âge scolaire et le village du mari où demeurent les jeunes enfants et contribue ainsi à l'apparition d'une "aire de vie commune" (Dickinson). Ce type d'existence lui permet en outre de pratiquer plus aisément que d'autres femmes la vente de vivres sur le marché de Yaoundé.

Les autres critères du Tableau 2 paraissent généralement moins significatifs de l'altération des relations de la ville avec sa région en fonction de l'éloignement. On aurait pu penser que l'émigré d'origine proche ne se contentait pas d'hériter de la case de son père mais s'efforçait, plus que les autres, de construire dès que possible sa propre case moderne ne serait-ce que pour y loger au retour. Mais c'est à peine si cette différence se marque dans un rayon de 50 km où le taux de construction par les émigrés dépasse légèrement la moyenne ; au-delà, il lui est inférieur, et la limite des 100 km n'apparaît pas ici.

Il semblerait que la différenciation entre les émigrés soit plus sensible en ce qui concerne la possession d'une plantation au village : 41 % des émigrés du premier groupe en possèdent une et seulement 34 % dans le second groupe. En réalité, cette différence n'a pas de signification car, à plus de 100 km de Yaoundé, la zone des plantations de cultures d'exportation (cacao et café) ne s'étend plus que vers le sud et l'est ; ailleurs se rencontrent d'autres types d'économie rurale <sup>basée</sup> sur d'autres ressources agricoles et la comparaison devient dès lors impossible à ce niveau.

Le projet de construire au village est formulé par 55 % des émigrés provenant de moins de 100 km et 63 % des autres. Ces chiffres traduisent seulement que les premiers sont plus avancés que les seconds dans leurs constructions, ne serait-ce qu'à cause de la plus grande ancienneté du courant migratoire qui les a portés vers Yaoundé. Mais, quelle que soit la distance du village, le désir d'y construire est partagé par la majorité des émigrés.

Enfin, les deux derniers critères retenus semblent encore moins pertinents pour notre propos. Les variations de distance entre la ville et les villages n'affectent en rien les échanges de cadeaux entre citadins et ruraux, il s'agit là d'une pratique générale. Une différenciation valable

ne pourrait être ici obtenue que par l'examen à la fois de la fréquence de ces échanges et du volume sur lequel ils portent (converti en argent) ; ce serait là une enquête particulière, longue et difficile à réaliser en raison du caractère irrégulier de ces échanges.

Cette remarque fait apparaître les limites de notre étude. Le tableau 2 ne prétend pas présenter et de loin, l'ensemble des relations que l'émigré garde avec son village ; bien d'autres pourraient encore être saisies pour lesquelles d'autres compétences seraient nécessaires : ainsi, outre cette évaluation économique des échanges en fonction de la distance, une analyse sociologique du contenu des liens gardés. En dépit de ces limites, il apparaît que, des différentes formes de relations entretenues par l'émigré avec son village, certaines, sinon toutes, sont aptes à fonder l'existence autour de Yaoundé, d'une zone particulière engendrée par le phénomène migratoire. La cellule régionale ainsi créée et que l'on pourrait appeler proprement la région migratoire, se trouve sous l'étroite dépendance des axes de communications : de leur disposition dans sa forme, de leur état et donc de leur fréquentation dans son animation. Quant à son extension, la limite des 100 km peut, dans les conditions les meilleures, être dépassée, mais elle semble bien correspondre, dans l'état actuel des moyens de transport, à un seuil de deux heures dont l'existence est attestée par nombre de relations examinées plus haut. La carte n° 3, inspirée de la méthode préconisée par E. JUILLARD, tente une première esquisse du contour de cette "région migratoire", "cadre de la vie de relations la plus intense" (18).

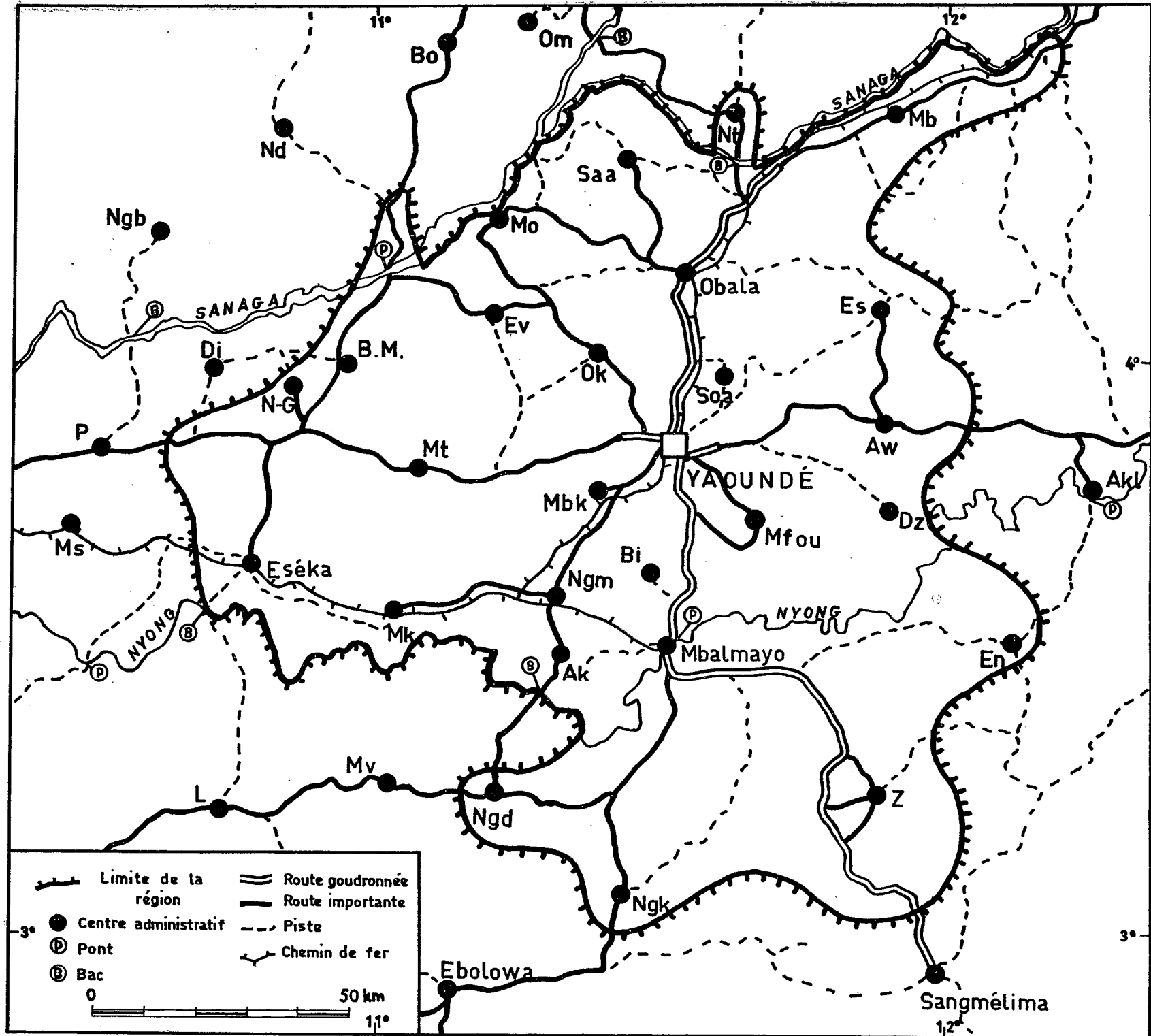
## LA REGION MIGRATOIRE DE YAOUNDÉ

Examinons la région obtenue de cette façon. Elle couvre quelque 18 000 km<sup>2</sup>. Elle englobe environ 415 000 habitants, et plus de 600 000 si l'on y inclut ceux de la ville de Yaoundé. Sa population rurale est fort inégalement répartie : une importante nébuleuse de peuplement dense se situe au nord-ouest de la capitale (nord et centre du département de la Lékié) avec 50 à 60 h/km<sup>2</sup> en moyenne, une autre, moins dense, se place au sud-ouest et au sud-est (Ngoumou et Mfou) avec environ 40 h/km<sup>2</sup>, mais partout ailleurs les densités s'échelonnent entre 10 et 20 habitants seulement au km<sup>2</sup>.

Remarquable est l'étoilement du réseau routier au départ de Yaoundé et qui a guidé le dessin de la région. Le long des axes les plus praticables et donc les plus fréquentés s'allongent des tentacules : vers Nanga-Eboko, grâce aux 80 km de route goudronnée de cette route et grâce au chemin de fer transcamerounais nouvellement ouvert ; vers Pouma atteint par la route de Douala qui permet en saison sèche de bonnes moyennes horaires bien qu'elle soit en latérite ; vers Akonolinga où la piste est généralement bonne, et vers le sud, par "l'axe cacaoyer" de Sangmélina au tracé malheureusement trop sinueux, mais qui permet d'atteindre assez rapidement Ngomedzap et Ngoulemakong.

Dessin que l'on pourrait apparemment inscrire dans un cercle. Et pourtant, la rugosité de l'espace - selon l'expression d'E. JUILLARD -

CARTE N°3 LA RÉGION MIGRATOIRE DE YAOUNDÉ - ESQUISSE



déjà marquée dans cette sujétion au rythme des pluies qui conditionne la praticabilité des routes et pistes de latérite, vient aussi limiter de façon brutale le contour de la région. Au Nord, la Sanaga la barre irrémédiablement ; seules deux courtes antennes la franchissent. L'une est liée au bac de Nachtigal, mais les attentes dues à la lenteur et aux horaires de service de l'engin (19) font que les transports en commun dépassent rarement Ntui deux heures après avoir quitté Yaoundé. Il existe bien un pont sur la Sanaga, celui de Kikot, sur l'axe routier Bot Makak-Bokito-Bafia, mais l'indentation qu'il imprime au contour de notre région est des plus réduites : ce pont est trop étroit, les voies d'accès sont souvent peu praticables et surtout il se situe hors des grands courants d'échanges. Son utilité est quasiment nulle.

Au sud, un second fleuve, le Nyong, limite aussi la région par une bonne partie de son cours, à l'exception d'un tronçon centré sur la ville de Mbalmayo. Cette petite ville possède en effet l'un des rares ponts qui franchissent le fleuve, ce qui ouvre à Yaoundé les arrondissements de Zoétélé, Ngomedzap, Ngoulemakong et Endom. Le pont d'Akonolinga, qui vient d'être reconstruit, se trouve malheureusement placé, comme celui de Kikot, en dehors des grands courants d'échanges. Un bac, enfin, celui d'Olama, existe aussi entre Akono et Ngomedzap, perpétuant la route ouverte par les Allemands, mais son activité est très faible car on atteint Ngomedzap bien plus rapidement en passant par Mbalmayo.

L'état de l'infrastructure constitue donc une contrainte majeure pour l'extension du réseau des relations avec la capitale, et son évolution, à mesure que se développe l'équipement du pays, entraîne aussi celle de cette "transcription spatiale d'un équilibre mobile" (20) que tente de représenter la carte n° 3. Deux ponts sont aujourd'hui prévus sur la Sanaga. Le premier sera construit au nord de Saa et permettra de rejoindre la route du nord-ouest, en court-circuitant le bac de Nachtigal. Il est évident que Yaoundé étendra alors son champ de relations à cette portion d'espace comprise entre Mbam et Sanaga et il n'est pas moins facile de prédire que ce champ demeurera limité par un autre bac, celui de Goura sur le Mbam. A plus longue échéance, un second pont sera jeté sur la Sanaga, au nord de Monatélé, qui permettra de rejoindre Bafia sans doute par Bokito. La petite préfecture du Mbam se trouvera ainsi reliée directement à Yaoundé par une route de 150 km appelée à être goudronnée et sera donc captée par la région, avec toute la partie de son département traversée par cette route.

Le chemin de fer du Centre (Yaoundé-Douala) n'a guère de répercussions sur le contour de la région. Ce n'est pas son existence qui soumet Eséka à l'influence de la capitale, mais celle de la bretelle routière qui relie Eséka à la route de Douala. La vétusté de cette ligne, les retards et les déraillements fréquents, le nombre des stations, font que les convois n'y circulent que très lentement et que cette voie ferrée n'est nullement compétitive avec la liaison routière qui vient d'ailleurs d'être complétée par la piste Makak-Eséka (21). Ici également, on peut prévoir que la réfection prochaine de cette voie ferrée, augmentant la vitesse des autorails, étendra davantage vers l'ouest la région migratoire de Yaoundé, mais que le Nyong en restera encore la borne méridionale.

Le sud du Cameroun possède une constellation de petites villes qui paraissent disposées sur des cercles concentriques autour de la capitale. Le rôle de celles-ci dans la structure régionale ici présentée reste à déterminer. Leur taille est variable mais ne dépasse guère les 20 000 habitants. Leur histoire aussi est différente : certaines sont d'anciens centres autrefois plus importants et tombés en léthargie depuis les années 60, d'autres

sont des créations administratives récentes. Elles ont en commun la prépondérance de leur fonction administrative et la faiblesse de leur poids commercial. Nos enquêtes nous donnent à penser que certaines ont pu servir de relais dans la migration vers Yaoundé, au moins pour les premiers immigrants : Ebolowa, Sangmélina, Eséka, Bafia, Obala. Cela implique qu'elles jouissaient alors d'un certain pouvoir d'attraction que la primauté de Yaoundé leur a aujourd'hui enlevé (22). La plupart des autres sont des créations trop récentes pour avoir pu jouer ce rôle. Elles semblent plutôt évoluer en "villes de repli" pour les migrants qui, au terme de leur vie active passée à Yaoundé, retrouvent là une "campagne" moins isolée que leur village de naissance mais toujours à proximité de celui-ci.

Il est à peine nécessaire de faire remarquer que cette région ne tient aucun compte du découpage administratif existant ni même du compartimentage ethnique sur lequel est souvent basé celui-ci. Yaoundé est autant une ville étonnée qu'une ville éwondo ou bané ; si les Bassa y sont moins présents, c'est simplement parce qu'ils sont moins nombreux à vivre dans sa zone de relations.

Enfin, il n'est pas exclu qu'à l'intérieur du périmètre ainsi délimité existent des poches enclavées, des zones dont les habitants sont en réalité à plus de deux heures de Yaoundé. C'est là vraisemblablement la situation de quelques villages de part et d'autre de la route de Douala aux environs de Matomb par exemple. Une telle situation est assez connue en pays sous-développé (23).

## LES LIMITES DE LA NOTION DE RÉGION MIGRATOIRE

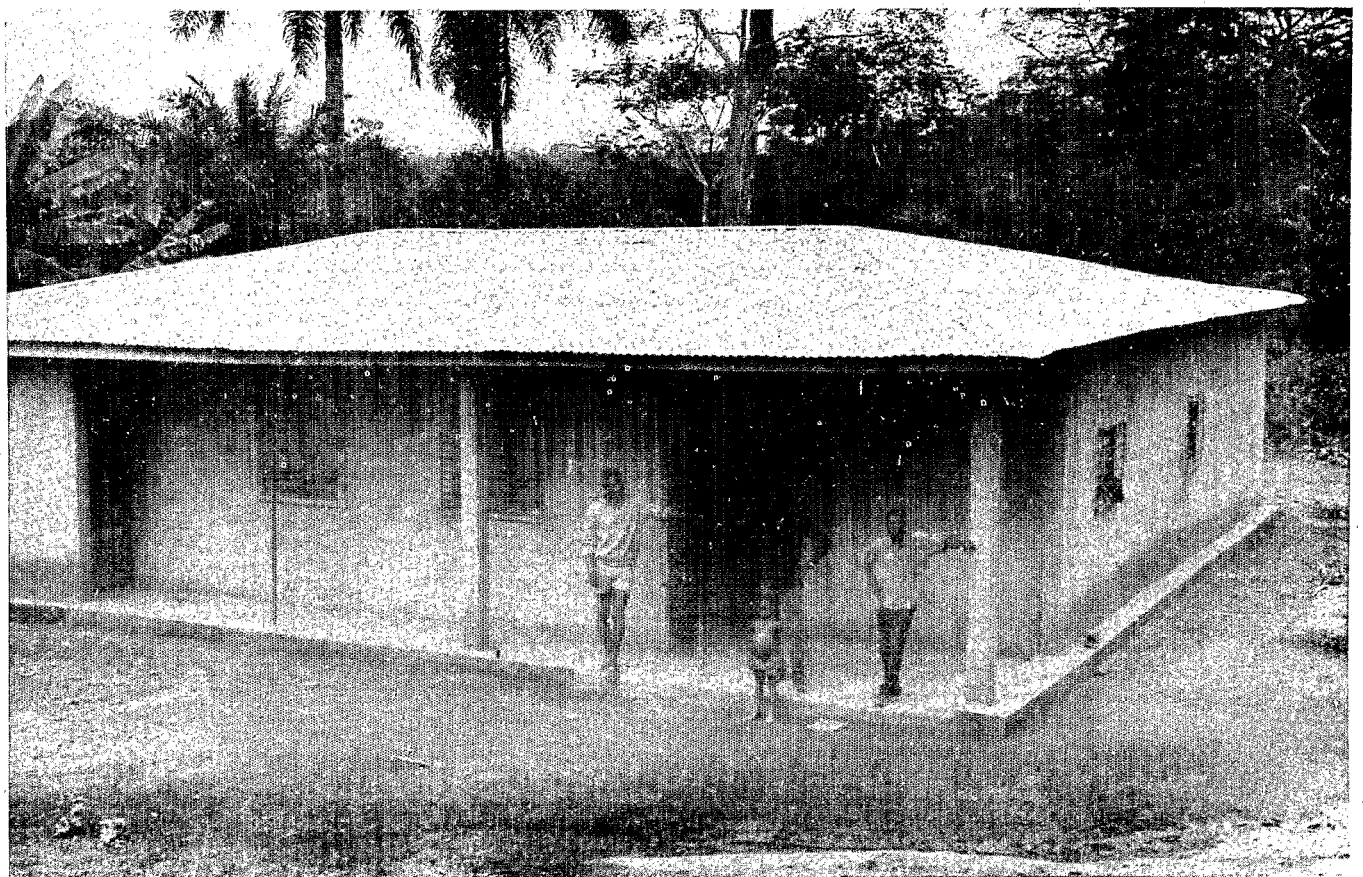
Son intérêt est de définir un espace de dimension humaine, créé par les hommes à leur usage, qu'ils parcourent régulièrement en fonction de leurs besoins et de leurs relations sociales et dont la clé de voûte est la ville de Yaoundé qui noue toutes ces relations. Les courants migratoires seuls ne suffisent pas à la faire apparaître : il faut qu'ils engendrent un certain type de relations douées d'une certaine densité. Ainsi la migration bamiléké, malgré son ampleur (environ le quart de la population urbaine), ne participe pas à cette création, dans l'état actuel du réseau de communications : elle relève d'un autre mécanisme, commun à toutes les autres villes du pays, celui de l'expansion commerciale de ce groupe ethnique, elle n'est pas créatrice d'une "area of common living".

Telle que nous la présentons ici, la région migratoire se déduit uniquement de l'existence de ces relations particulières ; certes, elle tient compte de leur fréquence, dépendant essentiellement à la durée du trajet, mais non de la quantité de ces relations. Or, il semble qu'une définition objective de la région migratoire devrait prendre en considération cet aspect. Ce volume des relations est fonction de celui des migrants "acteurs" du processus de régionalisation et lui-même dépend de la capacité d'émigration de la population locale, de sa structure démographique, du système agricole, du système foncier. Il est bien évident que les courants relationnels qui traversent notre région sont beaucoup plus denses en direction de la Lékié que vers Nanga-Eboko, tant les situations sont différentes. Il est non moins certain qu'autour de Yaoundé et dans un court rayon, un système de migrations alternantes est en place qui privilégie une





Ph. 1 : Bourbier sur la piste de Soa à 6 km de Yaoundé. Une contrainte majeure pour l'extension du réseau des relations avec la capitale (cliché de l'auteur - 1974).



Ph. 2 : La case en semi-dur au village. L'émigré prouve ainsi que le progrès du village lui tient à coeur (cliché de l'auteur - 1974).

véritable banlieue migratoire. A l'intérieur de la région devraient donc figurer des gammes de densité des relations entretenues.

Il apparaît enfin que cette notion, valable dans le cas de Yaoundé, n'est pas automatiquement généralisable à toutes les villes tant soit peu importantes, même à l'intérieur du Cameroun. Elle suppose l'existence d'un "umland" suffisamment solide pour à la fois répondre à l'appel démographique de la ville mais aussi ne pas devenir sclérosé sous l'effet de cet appel. Elle suppose donc l'existence d'une certaine masse de population rurale accrochée à la terre. Ainsi Douala ne paraît pas posséder un arrière-pays suffisant pour cela. Seules, semble-t-il, Bafoussam et Bamenda se trouvent dans une situation favorable à l'apparition d'une telle région, aussi solidaire de son centre que l'est celle de Yaoundé.

A. FRANQUEVILLE

## NOTES ET REFERENCES

- (1) Colloque "Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar". ORSTOM-CINAM, Yaoundé, 9-12 octobre 1972. Travaux et documents de l'ORSTOM (à paraître).
- (2) Ces résultats concernent uniquement les hommes interrogés dans les quartiers suivants : Etoa Méki, Djoungolo I, Djoungolo II, Nlongkak I, Nlongkak II, Nkondongo, Awaé, Messa I, Messa Carrière, Messa Plateau, Messa II et Messa III, soit environ 150 personnes.
- (3) GIBBAL J.M. - Citadins et villageois dans la ville africaine, l'exemple d'Abidjan. F. Maspéro, 398 p., 1974.  
GIBBAL J.M. - Le retour au village des nouveaux citadins. Résultats d'une enquête et amorce d'une réflexion méthodologique. Cahiers d'Etudes Africaines, vol. XIII (3), n° 51, p. 549-574, 1973.
- (4) SAUTTER G. - La région traditionnelle en Afrique Tropicale. Colloque C.N.R.S. : Régionalisation et Développement, Strasbourg, p. 65-107, juin 1967.
- (5) GUGLER J. - Life in a Dual System : Eastern Nigerians in Town. Cahiers d'Etudes Africaines, vol. XI (3), n° 43, p. 400-421, 1971.
- (6) PAUVERT J.C. - Migrations et droit foncier au Togo. Cahiers de l'ISEA, p. 68-69, oct. 1965.
- (7) FRANQUEVILLE A. - L'émigration rurale dans le département de la Lékié. Cahiers ORSTOM, Sér. Sci. Hum., vol. X, n° 2-3, p. 151-193, 1973.
- (8) Expression pidgin-english (buy and sell) qui désigne les revendeuses de vivres.
- (9) DEWEY R. - The rural-urban continuum. American Journal of Sociology 60, p. 60-66, july 1960.  
WOOD E.W. - The implications of Migrant Labour for Urban Social System in Africa. Cahiers d'Etudes Africaines, vol. VIII (29), p. 5-29, 1968.
- (10) WALLACE T., WEEKS S.G. - La jeunesse en Ouganda : Quelques perspectives théoriques. Rev. des Ec. Soc. UNESCO, vol. XXIV (2) p. 176-388, 1972.
- (11) PETERSEN K.K. - Villagers in Cairo : Hypotheses versus data. American Journal of Sociology 77, 3 p. 560-573, 1971.
- (12) LITTLE K. - West African Urbanization as a social Process. Cahiers d'Etudes Africaines (3), p. 90-102, 1960.
- (13) SCHWAB R. - Les champs migratoires ; critères d'étude de la genèse et de l'évolution des structures régionales d'un espace. Bull. de l'Assoc. des Géogr. Franç. n° 393-394, p. 368-375, nov.déc. 1971.

- (14) MARGUERAT Y. - Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. Travaux et Documents de l'ORSTOM, à paraître.
- (15) "Ce sont les arrondissements les plus urbanisés qui subissent le plus fort exode rural" écrit Y. MARGUERAT in "Les villes et leurs fonctions". Notice Planche XVII, Atlas du Cameroun, Ed. provisoire, 131 p. mult., ORSTOM, Yaoundé, 1974.
- (16) JUILLARD E. - L'armature urbaine de la France pré-industrielle ... Bull. Fac. Lettres et Scienc. Humaines, Strasbourg, p. 293-307, mars 1970.  
Mais pour l'époque contemporaine en France (1970), ce seuil a été abaissé à 1h30.  
cf. JUILLARD E. - Espace et temps dans l'évolution de cadres régionaux. Etudes de Géogr. Tropicale offertes à Pierre GOUROU, p. 29-43, 1972.
- (17) Op. Cit. p. 293, 1974.
- (18) Op. Cit. p. 306-307, 1970.
- (19) Les bacs ne fonctionnent qu'entre 6h et 18h.
- (20) JUILLARD E. - Op. Cit. p. 30, 1970.
- (21) Son activité est artificiellement maintenue grâce à l'interdiction faite aux camions d'emprunter la route Douala-Yaoundé.
- (22) cf. MARGUERAT Y. - Réflexions provisoires sur la décadence des villes secondaires au Cameroun. Colloque du C.N.R.S. : La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar, Talence, p. 841-846, octobre 1970.
- (23) cf. La remarque de O. DOLLFUS : "Grâce aux réseaux de transport modernes ... l'influence des villes s'étend plus loin le long des réseaux de voies de communication, mais elle pourra rester faible dans le secteur mal desservi, même si celui-ci est proche de la ville". in : "Le rôle des villes sur leur environnement et dans la formation des régions en pays sous-développé". Colloque C.N.R.S. : Régionalisation et développement, Strasbourg, 1967.

24 mai 1977

(N)

REVUE DE GÉOGRAPHIE  
FONDÉE PAR L. PASTEUR

ET SPÉCIAL

# RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES

HOMMAGES A  
ETIENNE GUILLARD :

GÉOGRAPHIE RURALE  
RAPPORTS VILLES-CAMPAGNES  
ANALYSE RÉGIONALE  
RÉFLEXIONS MÉTHODOLOGIQUES

FRANQUEVILLE

A  
STRASBOURG

O.R.S.T.O.M.

Fond

N° : 1530

Cote B

Date : -9 JUN 1982

